



**SECRETARIAT GENERAL**  
**LE SECRETAIRE GENERAL**

N° 011 -AN/SG/2022

**APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE RESPONSABLE DE PROJET**

Dans le cadre de ses activités au sein du Forum Parlementaire de la SADC (FP-SADC), l'Assemblée nationale de Madagascar bénéficie d'un Projet relatif à la gouvernance en matière de Santé et des Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) et de VIH/SIDA.

L'accord de mise en œuvre de ce Projet prévoit dans son point 1. IV le recrutement d'un Responsable de Projet SDSR qui assumera les fonctions suivantes :

**Missions principales :**

- a) faire rapport au Secrétaire Général de l'Assemblée nationale en vue de contribuer directement à la mise en œuvre du Projet SDSR et de VIH/SIDA au sein de l'Assemblée nationale;
- b) préparer des notes conceptuelles et des notes de synthèse pour les activités du Projet, qui seront ensuite approuvées par le gestionnaire dans le cadre du Projet SDSR et par le Secrétaire Général de l'Assemblée nationale
- c) assurer la liaison avec les Organisations de la Société Civile (OSC), les Ministères techniques et les autres entités impliquées dans la réponse nationale à la santé, aux droits de l'homme, au VIH/SIDA en vue de la préparation des activités du Projet;
- d) aider à organiser la logistique nécessaire aux activités du Projet sous la supervision du Secrétaire Général de l'Assemblée nationale
- e) assurer la collecte et la soumission des données financières en ce qui concerne les contributions faites par les partenaires dans le cadre d'activités du Projet cofinancées, le cas échéant;
- f) préparer des mémoires de haut niveau sur les questions de gouvernance en matière de santé sexuelle et reproductive, de VIH/SIDA, qui pourraient présenter un intérêt parlementaire;
- g) aider à l'organisation et à la conduite de réunions régulières du Groupe de Travail National (GTN) sous les auspices du Parlement national; préparer et soumettre des rapports aux moments requis par le Forum à des fins de suivi et d'évaluation;
- h) assister aux réunions régionales nécessaires à la formation, à l'apprentissage entre pairs et à l'analyse comparative des résultats du Projet avec d'autres pays mettant en œuvre le même Projet (7 pays).

**Profil et qualification requis :**

- a) Titulaire d'une licence en sciences sociales (expérience en matière de SDSR, de santé, de travaux en Commission) ou licencié en santé publique, en gestion ou administration de la santé publique
- b) Expérience confirmée dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive
- c) Compréhension de la nature du travail conformément aux fonctions annoncées
- d) Capacité à comprendre le cadre institutionnel de la SADC et la structure systémique du Forum Parlementaire de la SADC (organes institutionnels et système de Comités)
- e) Capacité démontrée à comprendre l'environnement parlementaire et la place du parlement dans l'ordre constitutionnel de l'État
- f) Parlant couramment le Français et l'Anglais
- g) Sens de l'organisation, des responsabilités et esprit d'initiative et de décision
- h) Aptitude à mener l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets
- i) Aisance dans la communication écrite et orale
- j) Aptitude à établir des bonnes relations avec les partenaires
- k) Excellente capacité d'analyse et de rédaction de notes de synthèse
- l) Au moins trois (03) ans d'expérience dans la gestion des projets

**Rémunération**

Le Responsable de Projet sera rémunéré à hauteur de 1 500 USD par mois sur le fonds du Projet SDSR.

Les intéressés(es) pourront présenter leur candidature (CV, Lettre de motivation), sous pli fermé auprès du Secrétariat Général de l'Assemblée Nationale sis à Tsimbazaza **du 31 janvier 2022 jusqu'au 15 février 2022.**

Les candidats présélectionnés subiront des entretiens devant un jury composé des spécialistes dans les domaines concernés.

Antananarivo, le 31 janvier 2022



Calvin RANDRIAMAHAFANJARY